



## Questions au sujet des propos tenus sans notre accord

-----  
Par Dip

Bonjour,

Alors voilà, j'aimerais avoir des éclaircissements sur les potentiels risques (ou non) au sujet des propos tenus "sans notre accord", et, si oui, comment s'en protéger. Pour faire clair, prenons un exemple concret:

Imaginez que vous fassiez partie d'un groupe ayant plusieurs réseaux sociaux publiques dont Youtube et que vous comptiez aussi vous mettre aux podcasts (et donc être diffusé publiquement sur certaines plateformes types Spotify, Deezer, etc.). Grosso modo, vous créez du contenu dans un domaine où certains propos de certaines personnes pourraient être considérés comme problématiques, voire condamnables juridiquement. Cependant, votre groupe et vous-même, ainsi que votre contenu (dans la théorie), ne tolèrent pas, voire interdit, ce genre de propos, car vous respectez les lois en vigueur en France, ainsi que d'autres règlements liés aux plateformes, etc. Mais imaginons qu'une ou plusieurs personnes auraient des propos répréhensibles à l'insu de ce groupe (pour les raisons expliquées ci-dessus), et que vous, le groupe, décidiez malgré tout de diffuser ces échanges publiquement (précision importante: toute personne participant à l'échange serait au courant du fait qu'elle pourrait apparaître publiquement sur nos réseaux-sociaux).

On en arrive à mes questions: quel est le moyen de se protéger contre ça ? Peut-on être tenu responsable ? Doit-on ('simplement') effacer les parties avec les propos problématiques pour ainsi ne pas les diffuser ? Est-ce qu'il suffirait, au préalable et autant que possible, d'indiquer quelque chose comme: "Nous déclinons/excluons toute responsabilité vis-à-vis de certains propos qui pourraient être tenus à l'encontre de notre règlement, ainsi que des lois Françaises, par tout individu pouvant être amené à s'exprimer et à être diffusé sur nos différents réseaux sociaux" ?

Merci d'avance, n'hésitez pas à me répondre largement et aussi complexe que possible pour que tout cela soit bien clair et précis, ainsi qu'à me proposer des pistes de solutions si possible, je lirai tout.

-----  
Par ESP

Bonjour

A quel titre posez vous cette question ? Bien peu compréhensible

-----  
Par Dip

Veillez m'excuser, comment ça "à quel titre" ?